

	<p>de santé du tout petit.</p> <p><u>Assistante de prévention de la collectivité :</u> Sa mission est d'assister et de conseiller l'autorité territoriale dans la démarche d'évaluation des risques et dans la mise en place d'une politique de prévention des risques ainsi que dans la mise en œuvre des règles de sécurité et d'hygiène au travail visant à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Prévenir les dangers susceptibles de compromettre la sécurité ou la santé des agents, - Améliorer l'organisation et l'environnement du travail en adaptant les conditions de travail en fonction de l'aptitude physique des agents, - Faire progresser la connaissance des problèmes de sécurité et des techniques propres à les résoudre, - veiller à l'observation des prescriptions législatives et réglementaires prises en ces matières ainsi qu'à la bonne tenue des registres de santé et de sécurité au travail dans tous les services.
Fonctions d'encadrement	NON
Champs d'intervention	<p><u>Référente Santé et Accueil inclusif :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Mise en œuvre des mesures nécessaires au bien-être et au développement de l'enfant. En lien avec le directeur d'établissement ; - Définition avec le médecin référent et les directrices des modalités de délivrance des soins et mise en œuvre des conditions de prescriptions médicales ; - Veille à la mise en œuvre des protocoles médicaux ; - Définition avec le médecin référent du cadre et des modalités de soins d'urgence ; - Elaboration et mise en œuvre des protocoles ; - Veille à l'intégration des enfants présentant un handicap ou atteints d'une affection nécessitant des soins ou une attention particulière ; - Elaborer et mettre en œuvre le projet de fonctionnement ; - mise en œuvre des conditions nécessaires au bien-être du public accueilli ; - mise en œuvre du cadre d'accueil - Informe les familles ; soutien et ressource auprès des équipes - participe aux réunions d'équipe et aux séances d'APP <p><u>Référente sécurité et hygiène des crèches :</u> Elaboration et mise en œuvre et contrôle du plan de maîtrise sanitaire et des plans de nettoyage ; Enseigne au personnel les gestes et les attitudes en vue de la sécurité des enfants (confinement PPMS et évacuation incendie)</p> <p><u>Accueillante LAEP (Lieu d'Accueil Enfants-Parents) :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Elaborer et mettre en œuvre le projet de fonctionnement du LAEP ; • Mettre en œuvre les conditions nécessaires au bien-être du public accueilli ;

Ensemble, faisons battre le cœur de Drôme

Communauté de Communes du Crestois et du Pays de Saillans

15 Chemin des senteurs - 26400 Aouste sur Sye

+33 (0)4 75 40 03 89 @ accueil@cccps.fr www.cccps.fr

AOUSTE SUR SYE - AUBENASSON - AUREL - CHASTEL ARNAUD
CREST - ESPENEL - LA CHAUDIÈRE - MIRABEL ET BLAONS - PIÉGROS
LA CLASTRE - RIMON ET SAVEL - SAILLANS - SAINT BENOIT EN DIOIS
SAINT SAUVEUR EN DIOIS - VERCHENY - VÉRONNE

- Développer des actions ou des activités complémentaires au LAEP ;
Participer aux analyses de la pratique professionnelle et aux réunions d'équipe.

Intervenante santé auprès du RPE, de l'accueil de jeunes et de l'ALSH :

- Actions de prévention, d'aide et d'écoute des assistants maternels.
- Actions de prévention auprès des jeunes
- Formation des animateurs permanents et vacataires aux premiers secours et à une attitude responsable vis-à-vis de la santé et de la sécurité des enfants.

Assistante de prévention de la collectivité :

Cette mission est définie dans la lettre de cadrage reçue par l'agent.
Participation au CST

Ces missions sont évolutives selon les demandes du supérieur hiérarchique. Elles ne constituent pas un cadre rigide ni/et immuable.

RELATIONS FONCTIONNELLES

Internes	<ul style="list-style-type: none"> • Relations ascendantes avec la Directrice Générale des services • Relations ascendantes avec la direction du pôle PEEJ • Transversales avec les autres services de la CCCPS en particulier du pôle PEEJ
Externes	Avec le médecin de crèche, usagers, familles, intervenants associatifs, professionnels petite enfance et santé du territoire, PMI

COMPETENCES

Compétences générales	<p>Savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Connaissance du développement de l'enfant, des soins, des protocoles de sécurité, d'hygiène et de soin ; - Connaissance des partenariats ; - Travail en équipe. - Connaître et appliquer les règles de sécurité au travail <p>Savoir-faire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rendre compte de manière écrite et orale des dysfonctionnements relatifs au bon fonctionnement du service <p>Savoir-être :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Capacité à travailler en équipe - Polyvalence - Ponctualité - Rigueur - Autonomie - Respect des règles et des consignes - Engagement et implication - Neutralité et discrétion - Aptitude à l'écoute et au dialogue - Maîtrise de soi
------------------------------	--

Ensemble, faisons battre le cœur de Drôme

Communauté de Communes du Crestois et du Pays de Saillans

15 Chemin des senteurs - 26400 Aouste sur Sye

+33 (0)4 75 40 03 89 @ accueil@cccps.fr www.cccps.fr

AOUSTE SUR SYE - AUBENASSON - AUREL - CHASTEL ARNAUD
CREST - ESPENEL - LA CHAUDIÈRE - MIRABEL ET BLACONS - PIÉGROS
LA CLASTRE - RIMON ET SAVEL - SAILLANS - SAINT BENOIT EN DIOIS
SAINT SAUVEUR EN DIOIS - VERCHENY - VÉRONNE

Compétences techniques	Savoir : <ul style="list-style-type: none"> - Assurer sa sécurité, celle des autres agents présents et celle des usagers
	Savoir- faire : <ul style="list-style-type: none"> - Utilisation des EPI - Connaissance des règles d'hygiène et de sécurité, Savoir- être : <ul style="list-style-type: none"> - Respecter les droits et obligations en tant qu'agent public Diplôme : IDE
CONDITIONS D'EXERCICE	
Diplômes	Diplôme d'infirmière ou de puéricultrice obligatoire Expérience dans un poste équivalent exigée ou 2 ans
Résidence administrative	Ensemble des structures petite enfance, enfance et jeunesse de la collectivité Ensemble des lieux de travail de la collectivité
Statut	Fonctionnaire, à défaut contrat de droit public de 1 an – renouvelable ou contrat aidé si éligibilité du candidat
Temps de travail	Temps non complet : 29hrs/35è par semaine Possibilité d'organisation du temps de travail : Horaires réguliers Cycle hebdomadaire : lundi, mercredi et jeudi / jour non travaillé au choix : mardi ou vendredi.
Rémunération	Rémunération selon la grille des catégories A de la FPT et selon l'expérience Régime indemnitaire de la CCCPS CNAS / Possibilité d'adhérer à la complémentaire santé et à la prévoyance Forfait mobilité durable / Participation employeur au titre de transport collectif
RECRUTEMENT	
Dates	Dépôt de candidatures avant : 14 juillet 24 Entretien : Dès que possible Prise de poste : Dès que possible
Contacts	Administratif : Elise CUSEY - 04 75 40 03 89 Technique : Caroline FAURE
Candidature à adresser	Transmettre LM et CV (+3 derniers entretiens professionnels) à : Monsieur le Président Communauté de Communes du Crestois et du Pays de Saillans – Cœur de Drôme - 15, chemin des senteurs – 26400 AOUSTE SUR SYE Possibilité de transmettre votre candidature à : accueil@cccps.fr Fiche de poste complète sur demande : accueil@cccps.fr

Ensemble, faisons battre le cœur de Drôme

Communauté de Communes du Crestois et du Pays de Saillans

15 Chemin des senteurs - 26400 Aouste sur Sye

+33 (0)4 75 40 03 89 @ accueil@cccps.fr www.cccps.fr

AOUSTE SUR SYE - AUBENASSON - AUREL - CHASTEL ARNAUD
CREST - ESPENEL - LA CHAUDIÈRE - MIRABEL ET BLACONS - PIÉGROS
LA CLASTRE - RIMON ET SAVEL - SAILLANS - SAINT BENOIT EN DIOIS
SAINT SAUVEUR EN DIOIS - VERCHENY - VÉRONNE